



AVIS AUX CERCLES 2020 / N°20

LL/EL/35

Bruxelles, le 18 mai 2020

1. COMMUNIQUE DE LA LBFA

1.1. Reprise des entraînements à partir de lundi 18 mai 2020 - recommandations

Les entraînements dans les clubs peuvent reprendre à partir de ce lundi 18 mai, à l'air libre et sans contacts, en présence obligatoire d'un encadrant pour un maximum de 20 athlètes par séance d'entraînement.

Retrouvez en annexe toutes les recommandations pour une pratique sportive en toute sécurité.

Nous vous proposons également une version JPG pour votre site et les réseaux sociaux.

Ce document est basé sur les dernières consignes reçues de la part du cabinet de la Ministre et nous ne manquerons pas d'actualiser celui-ci, dans les meilleurs délais, en cas d'évolution de la situation.